

Lettre d'information académique - 22/04/2025

Classe exceptionnelle 2025

La circulaire de la campagne Classe Exceptionnelle 2025 n'est toujours pas parue mais le calendrier publié par l'administration est le suivant :



- du 3 au 11 avril 2025 : enrichissement des dossiers de carrière dans l'prof par les enseignant·es ;
- du 14 avril au 12 mai 2025 : recueil des avis chef-fes d'établissement ;
- du 28 avril au 26 mai 2025 : recueil des avis des corps d'inspection ;
- en juin 2025 : réunion des « comités d'experts » pour tous les corps ;
- au plus tard le 5 juillet 2025 : affichage des personnels promus sur l'Intranet académique pour tous les corps.

Nous avons interrogé la DPE pour savoir quand et comment les avis des chef-fes d'établissement et inspecteur-trices seront portés à la connaissance des promouvables. Nous n'avons pas de réponse pour le moment. Nous vous invitons à dialoguer avec votre chef-fe d'établissement avant la date ci-dessus du 12 mai. Tous les ans trop de collègues nous contactent pour dire que leur chef-fe d'établissement n'a pas vu le calendrier et n'a pas modifié l'avis Favorable positionné par défaut par le logiciel. Nous vous rappelons qu'il est impératif d'avoir un double avis Très Favorable pour espérer être promu·e.

Le SNES-FSU a une audience spécifique sur la classe exceptionnelle le mardi 06 mai avec le DRH et la doyenne des IPR. Il y défendra l'équité de traitement entre les disciplines et la promotion prioritaire des collègues les plus avancé·es dans la carrière afin que tous les personnels puissent faire valoir ce grade pour leur pension.

Le SNES-FSU de l'académie de Bordeaux

Adhérez au SNES-FSU

[Si vous ne pouvez pas lire cet e-mail, Vous pouvez le consulter en ligne](#)

SNES-FSU section académique de Bordeaux
138 rue de Pessac 33000 Bordeaux
<https://www.bordeaux.snes.edu/>
s3bor@snes.edu